



Terre de talents

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

**Séance du
29/02/2024**

Le 29 février 2024 à 20 heures 00, les membres composant le Conseil municipal de la Commune des Ulis se sont réunis, en salle du conseil, au nombre de 28, sous la présidence de Clovis CASSAN, Maire des Ulis, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement, par courriel, le 22 février 2024.

Numéro : 2024/002

Objet : Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes relative à la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes

Rapporteur :
Gilbert PIANTONI

Membres du Conseil municipal	
En exercice	35
Présents	28
Représentés	7
Absents	0

PRÉSENTS

Clovis CASSAN, Sarah JAUBERT, Koko MENSAH, Hawa COULIBALY, Guénaël LEVRAY, Gilbert PIANTONI, Annick LE POUL, Soulé N'GAIDE, Emilia RIBEIRO, Chabane CHALAL, Djallal BOURADA, Jean-Gaston MOUHOUNOU, Lodovico CASSINARI, Agnès FRANCCART, Rose-Marie BOUSSAMBA, Nathalie BEAN, Etienne CHARRON, Déliila M'HENNI, Marthe GBAGUIDI, Medhi IDOUHAMD, Emmanuelle BOURNEUF, Loutfi OULALIT, Kévin MERIGOT, Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD, Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN, Loïc BAYARD

ONT DONNÉ POUVOIR

Hajer MOHSNI pouvoir à Nathalie BEAN, Servane CHARPENTIER pouvoir à Koko MENSAH, Jean-Michel DIDIN pouvoir à Guénaël LEVRAY, Gabriel LAUMOSNE pouvoir à Emmanuelle BOURNEUF, Latifa NAJI pouvoir à Hawa COULIBALY, Olfa ZRIDATE pouvoir à Clovis CASSAN, Michèle DESCAMPS pouvoir à Françoise MARHUENDA

Lesquels, formant la majorité des Membres en exercice, ont pu délibérer valablement.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Françoise MARHUENDA

Caractère exécutoire

Déposée en sous-préfecture le :

Affichée en mairie le :

Notifiée le :

- 8 MARS 2024

- 8 MARS 2024

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services

Karine COMBAUD

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport par lequel M. Gilbert PIANTONI, 6^e Adjoint au Maire, chargé des Finances, des Affaires générales et de la Mémoire, expose ce qui suit :

« La Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) a initié depuis 2018 une démarche de mutualisation des achats au sein du territoire via la signature de convention-cadre de groupements de commandes. Ces convention-cadres permettent aux collectivités qui le souhaitent de manifester leur intérêt pour un marché via des bons de confirmation d'intérêts. Afin de poursuivre cette dynamique et au regard du contexte de hausse des prix du papier, la communauté d'agglomération a renouvelé le groupement de commandes relatif à la fourniture du papier en proposant un nouveau modèle de convention constitutive.

La convention constitutive du groupement de commandes relative à la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes (A4, A3, papier blanc, couleur et recyclé) permet l'adhésion au groupement de commandes lors des reconductions annuelles qui se produira le 27 avril 2024.

L'accord-cadre de la Ville s'est terminé le 30 novembre 2023, cette mutualisation permettra d'obtenir des tarifs plus intéressants.

Le fournisseur retenu pour l'accord-cadre proposé par la CPS est INAPA, fournisseur titulaire de l'ancien accord-cadre de la ville et qui propose des garanties tant de qualité que de respect des clauses environnementales et sociales.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adhérer au groupement de commandes relatif à la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes (A4, A3, papier blanc, couleur et recyclé) ;*
- approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;*
- autoriser le Maire ou son représentant à signer ladite convention de groupement de commandes pour la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes (A4, A3, papier blanc, couleur et recyclé) ;*
- dire que toute adhésion à d'autres groupements de commandes sera soumise à une nouvelle délibération. »*

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2113-6 à L. 2113-8 ;

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes relatif à la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes (A4, A3, papier blanc, couleur et recyclé) ;

Vu l'avis de la Commission Stratégie financière et Investissement en date du 31 janvier 2024 ;

Considérant l'engagement partagé du territoire de l'agglomération de faire émerger une politique permettant de réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation ;

Considérant l'intérêt de créer un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et les communes du territoire relatif à la fourniture de papier ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

- ADHÈRE au groupement de commandes relatif à la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes (A4, A3, papier blanc, couleur et recyclé) ;

- APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ladite convention de groupement de commandes pour la fourniture de papier multi fonctions pour photocopieurs et imprimantes (A4, A3, blanc, couleur et recyclé) et tout document afférent ;

- **DIT** que toute adhésion à d'autres groupements de commandes sera soumise à une nouvelle délibération.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

Les membres présents ont signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le 1^{er} mars 2024

Cassin
Le Maire,
Clovis CASSAN

2024-002

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-08T10-53-54.00 (MI251486530)

Identifiant unique de l'acte : 091-219106929-20240229-2024-002-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Adhésion à la convention constitutive du groupement
de commandes relative à la fourniture de papier multi
fonctions pour photocopieurs et imprimantes
Date de décision : Feb 29, 2024 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DELIB 2024-002.PDF

Groupe émetteur de l'acte :

Préparé	Date 08/03/24 à 10:53	Par <u>SPANO Christine</u>
Transmis	Date 08/03/24 à 10:53	Par <u>SPANO Christine</u>
Accusé de réception	Date 08/03/24 à 10:59	